



Gaëtan Clément
Volume 9, numéro 3, 2004

«S'accaparer»?... «Blottir»?...

← Précédent Suivant →

Capsule linguistique

*Ottawa ne cherche pas à **s'accaparer** du plus grand nombre de compétences possibles.* (Claude Morin, *Combat québécois*, p. 136)

***Blotti** dans les bras de sa mère, l'enfant suçait son pouce.*

D'aucuns seront étonnés d'apprendre que les emplois du verbe et du participe adjectif en gras sont incorrects. C'est que rien n'éveille le soupçon : ces emplois sont courants et ils ont une allure, un comportement tout à fait français. Examinons ces cas de plus près.

Accaparer

Quelles que soient ses significations, *accaparer* est un verbe transitif direct, c'est-à-dire qu'il commande un complément direct.

*Les trois compagnies de sucre ont été accusées d'avoir tenté d'**accaparer** (= monopoliser) le marché.*

*Léopold est distrait depuis quelque temps : l'accident de son fils l'**accapare** (= absorbe).*

*Par ses nombreuses questions, il **a accaparé** (= a retenu) le professeur pendant tout le cours.*

* S'accaparer

Le Robert comme *Le Larousse* passent sous silence la forme pronominale du verbe. *Le Multidictionnaire* n'en fait mention que pour signaler qu'elle doit être évitée. *Le Dictionnaire Universel Francophone En Ligne*

(www.francophonie.hachette-livre.fr/) note qu'on retrouve *s'accaparer* en Belgique, dans certaines régions de la France et au Québec ; il ajoute cependant qu'il s'agit d'un emploi critiqué.

Enfin, Thomas, dans son *Dictionnaire des difficultés de la langue française* (Larousse), admet l'existence de *s'accaparer*, mais sans la préposition *de* et uniquement au sens passif. Et il cite : *C'est ainsi que s'accaparent (sont accaparées) certaines marchandises.*

En conclusion, mieux vaut ne pas l'employer du tout, puisque l'ensemble des ouvrages consultés le tiennent pour sujet à caution.

Blottir / se blottir

Blottir, à la forme active, n'est pas un verbe français : il n'existe qu'à la forme pronominale et fait partie des verbes essentiellement pronominaux. La phrase ***S'étant blotti dans les bras de sa mère, l'enfant suçait son pouce*** est correcte.

Sur le plan de l'accord grammatical, le participe passé prend donc toujours le genre et le nombre du noyau du GNs et la fonction du pronom d'accompagnement se n'est jamais celle de complément direct. On ne peut pas tenir le raisonnement suivant : « ***ayant blotti lui-même dans les bras de sa mère, l'enfant...*** »



PARTAGER



UN TEXTE DE



Gaëtan Clément



[S'abonner à l'infolettre](#)

[Site de l'Amélioration du français](#)

[À propos](#)

[Contactez-nous](#)

[Droits d'utilisation](#)

[Générique](#)

De quoi mieux lire et mieux écrire

- [La nouvelle grammaire au service de l'analyse littéraire](#)
- [Pour prévenir les échecs dans le premier cours de français](#)
- [À la découverte de la phrase autonome](#)
- [Une aide renouvelée: la contribution du Cégep@distance et du CCDMD](#)
- [Quand tous les moyens seront bons pour lire](#)
- [Une méthode d'apprentissage de la grammaire](#)
- [«S'accaparer»?... «Blottir»?...](#)
- [Journée intercaf du printemps 2004](#)